



LIGUE RÉGIONALE MIDI-PYRÉNÉES DE TIR

7 rue André Citroën, bât. du CROS

31130 BALMA

Tél./Fax: 05 61 62 56 51

Présentation du « Certificat de Spécialité pistolet 25 m »

Objectifs	<ul style="list-style-type: none">• Acquérir des compétences supplémentaires en tant qu'animateur, initiateur ou entraîneur.• Se recycler.
Disciplines concernées	<ul style="list-style-type: none">• Pistolet vitesse, pistolet 25 m et standard
Conditions de participation	<ul style="list-style-type: none">• Etre licencié à la Fédération Française de Tir.• Faire acte de candidature dans les délais prévus.• Etre titulaire au moins d'un diplôme d'animateur. Priorité aux initiateurs.• Cette formation ne s'adresse pas spécifiquement aux carabiniers.• Si le nombre d'inscrit est trop important, la priorité sera donnée aux titulaires des diplômes les plus élevés et ensuite aux dossiers arrivés les premiers.
Conditions financières	<ul style="list-style-type: none">• Frais d'inscriptions 50 €.• Hébergement, repas, munitions pris en charge par la Ligue.• Déplacement à la charge du tireur.
Durée	<ul style="list-style-type: none">• 2 journées (du samedi 9 h 00 au dimanche 17 h)
Contenus	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance du matériel.• Situations pédagogiques• Présentation des différentes disciplines, de leurs points communs techniques et de leurs différences• Proposition d'une progression.• Mise en situation pratique et pédagogique
Matériel	<ul style="list-style-type: none">• Les stagiaires devront se munir de leur passeport formateur• S'ils sont équipés les stagiaires viendront avec leur matériel.
Dates	<ul style="list-style-type: none">• 15 et 16 avril 2017
Lieu	<ul style="list-style-type: none">• Montauban
Encadrement	<ul style="list-style-type: none">• Marc ESTAQUE

